



**AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## **Procès-verbal de l'assemblée générale de création de la section locale CFDT à Casablanca qui s'est tenue le 07 octobre 2022**

Nombre de présents : 23

Absents excusés : 0

Rappel de l'ordre du jour :

1. Création de la section
2. Election du bureau

Les adhérents CFDT du Consulat Général de France à Casablanca se sont rassemblés le 07 octobre 2022 en assemblée générale extraordinaire pour voter la création de la section locale CFDT.

Les adhérents ont proposés Mme Meriame Essadak comme présidente de séance.

La présidente constate que les membres présents sont adhérents CFDT à jours de leur cotisation.

### **La présidente rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée porte sur :**

- La création de la section locale CFDT

La présidente présente les motifs de la proposition de création de la section et donne ensuite la parole à tout membre de l'assemblée désirant s'exprimer.

La discussion étant close, la présidente appelle au vote de la résolution.

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendue les raisons qui conduisent à proposer la création de la section, décide de créer la section locale CFDT au Consulat Générale de France à Casablanca.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**La présidente rappelle que le deuxième point l'ordre du jour de l'assemblée porte sur :**

- La création du bureau

L'assemblée a voté à l'unanimité, le bureau de la section locale composé comme suit :

Secrétaire de section : Meriame Essadak  
Secrétaire adjointe : Hanane Benrahma

L'ordre du jour étant épuisée, la séance est levée.

Suite à l'assemblée générale extraordinaire, a été dressé le présent procès verbal, qui est signé par la secrétaire de section.

Meriame Essadak  
Secrétaire se section

ESSADAK